

GARDERIE - ETUDE SURVEILLEE Année Scolaire 2026-2027

GARDERIE de 16h45 à 17h55 tous les jours

Les enfants jouent.

Vous avez la possibilité de venir chercher vos enfants, sur demande, à l'accueil, quand vous le désirez.

La priorité est donnée aux élèves dont les parents travaillent (et n'ayant aucune autre possibilité de garde pour l'enfant).

Un gouter équilibré est fourni aux élèves qui restent à la garderie. Ce sera le seul autorisé.

ETUDE SURVEILLEE 17h00 à 17h55, lundi, mardi et jeudi

L'étude surveillée permet aux enfants un cadre calme pour faire leurs devoirs, seuls, sous surveillance. Les parents restent responsables des devoirs.

Afin d'assurer un climat de travail, il n'est pas possible de venir chercher les enfants avant 17h55.

L'étude surveillée est réservée aux élèves de l'école élémentaire à **partir du CE1**, avec une priorité aux élèves dont les parents travaillent (et n'ayant aucune autre possibilité de garde pour l'enfant), dans la limite des places disponibles.

Inscription pour l'étude surveillée du 1^{er} au 15 septembre. Aucune inscription ne sera prise en compte en-dehors de ces dates.

Un gouter équilibré est fourni aux élèves qui restent à l'étude. Ce sera le seul autorisé.

TARIFS (pour information, de l'année scolaire 2025-2026) :

- 250€ l'année, pour tous les soirs de la semaine.

L'inscription sera facturée avec la scolarité. Le changement de régime pourra se faire, à la demande, en fin de trimestre.

-30€ le carnet de 10 pour les garderies occasionnelles, à acheter auprès de l'accueil.

Les tickets de garderie occasionnelle seront déposés dans la boîte réservée à cet effet, le matin avant 8h30.

Début du service le mardi 1er septembre (étude surveillée à partir du lundi 7 septembre)

Dans l'impossibilité de vous joindre ou de retards prolongés ou répétés, la direction se verra dans l'obligation d'accompagner votre enfant au poste de police qui prendra le relais et/ou de vous fermer le droit à ce service.



Demande de garderie ou d'étude surveillée pour l'année scolaire

Document à imprimer, remplir et à rendre entre le 1^{er} et le 15 septembre joint aux attestations de vos employeurs pour vous ouvrir le droit à ce service, via ecole@stcharles84.org ou en mains propres.

Monsieur /Madame responsables de l'enfant :

Prénom et NOM de l'enfant	Lundi	Mardi	Jeudi	vendredi
Garderie				
Étude surveillée				

Prénom et NOM de l'enfant	Lundi	Mardi	Jeudi	vendredi
Garderie				
Étude surveillée				

*cocher d'une croix les jours demandés / imprimer autant de feuilles que nécessaire.

Demandent à Mme le Chef d'établissement de bien vouloir accueillir les enfants cités ci-dessus et s'engagent à venir chercher leur(s) enfant(s) à 17h55 au plus tard :

A....., le

Signature :